

assimilant aux citoyens de l'ordre civil, plus de 20,000 prêtres — presque une armée! — dont 2,000 missionnaires, sont répartis parmi nos troupes, auprès desquelles, à l'occasion — très fréquente, on le sait — ils remplissent le rôle d'aumônier, toujours prêts à combattre ou bien à exercer leur ministère sacerdotal.

Quant aux effets de la présence dans nos régiments des aumôniers militaires et de ces 20,000 prêtres-soldats, on les connaît: c'est l'assistance à la messe, célébrée assez fréquemment, à défaut de l'aumônier, par un " camarade ", que trahissent les gros souliers d'ordonnance, les " godillots ", et un bout de pantalon rouge dépassant l'aube; c'est le chapelet récité ostensiblement, sans nul respect humain, dans les tranchées, au scandale du journal *l'Humanité*; ce sont des médailles de la Sainte Vierge et des images du Sacré-Coeur épinglées sur les capotes, des confessions en plein champ de bataille, des lieutenants qui s'entendent appeler " Monsieur le curé ", et qui, au moment d'une charge ou d'un assaut, disent à leurs hommes, dociles à l'avertissement: " Récitez votre acte de contrition, je vais vous absoudre "; enfin, ce sont tous les blessés, à peu d'exception près, confessés et administrés. Tel est le spectacle consolant qu'offrent nos armées dans cette terrible guerre.

Il est certain qu'il s'y produit un réveil religieux qui n'est pas un des faits les moins extraordinaires de tous ceux qui se passent en ce moment. A quoi est-il dû? A l'appréhension de la mort, sans doute, mais surtout à la présence, à l'influence, à l'action des aumôniers militaires et des prêtres-soldats. Ils sont le levain qui fait fermenter la masse. Ce n'est pas ce résultat qu'avaient prévu et escompté les auteurs de la loi " sac au dos ". Mais l'iniquité se ment souvent à elle-même. Dans le cas présent, Dieu a su tirer — et d'une façon éclatante — le bien du mal.